



KPMG Entreprises
Loire Haute Loire
4 Allée Drouot - Parc Giron
CS 53181
42031 Saint-Etienne Cedex 2
France



7 rue de l'Artisanat
42390 Villars
France

Moulinvest S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 août 2019
Moulinvest S.A.
Z.A de Ville - 43220 Dunières
Ce rapport contient 26 pages
Référence : GVI/PG/kl



KPMG Entreprises
Loire Haute Loire
4 Allée Drouot - Parc Giron
CS 53181
42031 Saint-Etienne Cedex 2
France



7 rue de l'Artisanat
42390 Villars
France

Moulinvest S.A.

Siège social : Z.A de Ville - 43220 Dunières
Capital social : € 3 690 406

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2019

A l'assemblée générale des actionnaires de la société Moulinvest S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Moulinvest S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « engagements financiers » de l'annexe des comptes annuels pour la partie relative au prêt senior.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les autres participations et créances rattachées à des participations figurent au bilan de l'exercice clos le 31 août 2019 respectivement pour une valeur nette de € 8 245 210 et € 7 746 567 et représentent les postes les plus importants du bilan. Les titres de participation et les créances rattachées, sont évalués respectivement à leur coût d'acquisition et, le cas échéant, dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes « Titres immobilisés » et « Créances immobilisées » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir les perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies par la société sous le contrôle de la direction générale. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.



Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Saint-Etienne, le 4 décembre 2019
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Villars, le 4 décembre 2019
Seca Forez



Guy Villemagne
Associé



Pierre Gérard
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2019 12			Exercice N-1 31/08/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	25 850	23 551	2 299	1 181	1 117	94.58
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	177 283	95 259	82 024	84 656	2 632	3.11	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	8 245 210		8 245 210	8 145 210	100 000	1.23	
Créances rattachées à des participations	8 467 352	720 785	7 746 567	5 350 631	2 395 937	44.78	
Autres titres immobilisés							
Prêts	25 229 378		25 229 378	14 220 156	11 009 222	77.42	
Autres immobilisations financières	248 519	87 295	161 224	172 422	11 198	6.49	
Total II	42 393 592	926 890	41 466 702	27 974 257	13 492 445	48.23	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	329 965		329 965	653 682	323 716	49.52
	Autres créances	892 580	73 454	819 126	1 891 091	1 071 965	56.68
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	153 842		153 842	1 009 306	855 464	84.76	
Charges constatées d'avance (3)	63 731		63 731	36 661	27 070	73.84	
Total III	1 440 119	73 454	1 366 665	3 590 741	2 224 075	61.94	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	43 833 711	1 000 344	42 833 368	31 564 998	11 268 370	35.70	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an 2 654 672

(3) Dont à plus d'un an 3 985

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2019 12	Exercice N-1 31/08/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 690 406)	3 690 406	3 690 406		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 395 850	8 395 850		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	66 600	44 225	22 375	50.59
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	425 129		425 129	
	Report à nouveau		151 991	151 991	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	155 069	599 496	754 565	125.87
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	74 450	74 450			
Total I	12 497 365	12 652 435	155 069	1.23	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	44 818	35 514	9 304	26.20
	Total III	44 818	35 514	9 304	26.20
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	25 525 318	14 595 743	10 929 575	74.88
	Concours bancaires courants	491 954	5 370	486 584	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	3 360 001	3 707 712	347 711	9.38
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	231 918	217 584	14 333	6.59
	Dettes fiscales et sociales	609 787	338 650	271 137	80.06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 000		50 000		
Autres dettes	22 207	11 990	10 218	85.22	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	30 291 184	18 877 049	11 414 135	60.47
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		42 833 368	31 564 998	11 268 370	35.70

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

6 825 688 5 016 335

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2019 12			Exercice N-1 31/08/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 433 399		1 433 399	1 307 386	126 013	9.64
Chiffre d'affaires NET	1 433 399		1 433 399	1 307 386	126 013	9.64
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			30 280	41 498	11 218	27.03
Autres produits			639 286	617 303	21 983	3.56
Total des Produits d'exploitation (I)			2 102 964	1 966 187	136 778	6.96
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			934 525	1 682 568	748 043	44.46
Impôts, taxes et versements assimilés			56 882	27 440	29 442	107.29
Salaires et traitements			875 554	822 476	53 078	6.45
Charges sociales			465 641	401 171	64 469	16.07
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			34 550	42 094	7 544	17.92
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			365	364	1	0.29
Dotations aux provisions			9 304	15 297	5 993	39.18
Autres charges			5	5 909	5 903	99.91
Total des Charges d'exploitation (II)			2 376 825	2 997 319	620 494	20.70
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			273 861	1 031 132	757 272	73.44
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2019	Exercice N-1 31/08/2018	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	40 114	1 724 153	1 684 040	97.67
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	907 454	225 156	682 297	303.03
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	449 154	19 988	429 166	NS
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 396 721	1 969 298	572 576	29.08
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	87 295	123 764	36 469	29.47
Intérêts et charges assimilées (4)	1 169 733	314 698	855 035	271.70
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 257 028	438 462	818 566	186.69
2. Résultat financier (V-VI)	139 693	1 530 835	1 391 142	90.87
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	134 168	499 703	633 870	126.85
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	239	1 744	1 506	86.31
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 229	105 196	90 967	86.47
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	14 468	106 940	92 473	86.47
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	941	540	401	74.29
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	80 564	89 807	9 242	10.29
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		9 342	9 342	100.00
Total VIII	81 505	99 688	18 183	18.24
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	67 038	7 252	74 290	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	46 136	92 541	46 405	50.15
Total des produits (I+III+V+VII)	3 514 153	4 042 425	528 271	13.07
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 669 223	3 442 929	226 294	6.57
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	155 069	599 496	754 565	125.87

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 947 568 1 949 310

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 239 609 14 954

MD CONSEIL AUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 42 833 367.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 433 398.69 Euros et dégageant un déficit de 155 069.47- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La SA MOULINVEST a pris une participation de 100% dans la SAS FOREZ BOIS ENERGIE, créée en février 2019.

La participation de 99.80% de la SA MOULINVEST dans la SARL LIFECO CONSTRUCTION FRANCE, a pris fin, suite à la dissolution anticipée et à la liquidation en date du 30 novembre 2018 de cette société.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice, la société MOULINVEST a eu différents types de relations avec les autres sociétés du groupe dont elle est la tête : achats et ventes de prestations de services. L'ensemble de ces relations sont régies en fonction de conventions de prestations élaborées au niveau du groupe. Il n'existe aucune autre relation avec les parties liées qui ne seraient pas conclues à des conditions normales de marché.

La société MOULINVEST est toujours cotée en bourse sur le marché Alternext de Euronext Growth.

Le 1er septembre 2011, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec deux de ses filiales : les sociétés SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE.

Le 16 mai 2013, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec deux autres de ses filiales : les sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE.

Le 17 septembre 2014, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec sa filiale TECHNICBOIS MOULIN (détenue indirecte par sa filiale SCIERIE MOULIN).

Le 31 août 2015, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec sa filiale IMMO BOISSET.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	36 779		3 325
Installations générales agencements aménagements divers	18 413		2 103
Matériel de transport	102 097		22 133
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	44 977		14 039
TOTAL	165 487		38 275
Autres participations			
Prêts, autres immobilisations financières	14 620 524		2 357 130
TOTAL	14 392 579		12 173 319
TOTAL	29 013 103		14 530 449
TOTAL GENERAL	29 215 369		14 572 049

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL		14 254	25 850	25 850
Installations générales agencements aménagements divers			20 516	20 516
Matériel de transport		18 097	106 133	106 133
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 383	50 633	50 633
TOTAL		26 480	177 283	177 283
Autres participations				
Prêts, autres immobilisations financières		265 091	16 712 563	16 712 563
TOTAL		1 088 001	25 477 897	25 477 897
TOTAL		1 353 092	42 190 459	42 190 459
TOTAL GENERAL		1 393 826	42 393 592	42 393 592

AUTRES PARTICIPATIONS :

Position des entreprises liées au 31 août 2019 : 16 712 563 euros, soit la totalité des autres participations :

- dont titres de participation : 8 245 210 euros
- dont créances rattachées à des participations : 8 467 353 euros.

Les frais d'achat liés à l'acquisition des titres des sociétés FBI et SSA le 18 avril 2013 ont été immobilisés pour un montant de 74 450 euros, avec un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

PRETS, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Position des entreprises liées au 31 août 2019 : 25 229 378 euros, le reste correspondant aux contrats de liquidité et de rachat d'actions décrits ci-après.

Au 31 août 2019, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité géré par la SNC GILBERT DUPONT, 6 303 de ses propres actions pour une valeur globale de 24 865 euros à la clôture. La valeur d'inventaire (calculée au cours moyen de bourse du dernier mois) étant de 24 762 euros, aucune dépréciation n'a été constatée (l'écart de 103 euros étant non significatif).

Ces actions propres sont enregistrées dans le compte 277100. Les mouvements de l'exercice ont fait l'objet de plus et moins values selon la méthode FIFO : le boni global sur rachat d'actions s'élève à 5 626 euros, et le mali global sur rachat d'actions à 21 099 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Au 31 août 2019, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de rachat d'actions géré par la SNC GILBERT DUPONT, 34 709 de ses propres actions pour une valeur globale de 223 654 euros à la clôture. La valeur d'inventaire (calculée au cours moyen de bourse du dernier mois) étant de 136 359 euros, une dépréciation de 87 295 euros a été constatée.

Ces actions propres sont enregistrées dans le compte 277101. Seul un mouvement d'achat est intervenu sur l'exercice écoulé.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	35 598	2 208	14 255	23 551
Installations générales agencements aménagements divers	16 653	940	0	17 593
Matériel de transport	26 714	25 593	9 532	42 775
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	37 464	5 809	8 383	34 891
TOTAL	80 831	32 342	17 915	95 259
TOTAL GENERAL	116 429	34 550	32 169	118 810

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 208				
Instal.générales agenc.aménag.divers	940				
Matériel de transport	25 593				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 809				
TOTAL	32 342				
TOTAL GENERAL	34 550				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	74 450				74 450
TOTAL	74 450				74 450

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	35 514	9 304			44 818
TOTAL	35 514	9 304			44 818

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	50 900		50 900		
Sur autres immobilisations financières	1 073 783	87 295	352 998		808 080
Autres provisions pour dépréciation	98 615	365	25 526		73 454
TOTAL	1 223 298	87 660	429 424		881 534
TOTAL GENERAL	1 333 262	96 964	429 424		1 000 802
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		9 669			
financières		87 295	429 424		

Les provisions sur titres de participation pour 50 900 euros et pour dépréciation de créance groupe pour 175 686 euros, concernant la société filiale LIFECO, liquidée le 30 novembre 2018, ont été reprises.

Il existe une provision sur autres immobilisations financières pour 808 080 euros composée :

- d'une provision pour dépréciation de créance groupe sur la société sous-filiale TECHNICBOIS (détenue à 100% par la société SCIERIE MOULIN elle-même détenue à 100% par la société MOULINVEST) de 720 785 euros (avec une reprise de 177 312 euros sur l'exercice)
- d'une provision pour dépréciation des actions détenues dans le contrat de rachat d'actions géré par GILBERT DUPONT de 87 295 euros (avec une dotation de 87 295 euros sur l'exercice).

Il existe une provision sur créances pour 73 454 euros composée uniquement d'une provision pour dépréciation de la créance de la sous-filiale TECHNICBOIS d'un montant de 73 454 euros (avec une dotation de 365 euros sur l'exercice), la provision pour dépréciation de la créance de la filiale LIFECO d'un montant de 25 526 euros ayant été reprise suite à la liquidation de cette société le 30 novembre 2018.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	8 467 352	0	8 467 352
Prêts	25 229 378	2 242 269	22 987 109
Autres immobilisations financières	248 519	248 519	
Autres créances clients	329 965	329 965	
Taxe sur la valeur ajoutée	33 899	33 899	
Groupe et associés	851 606	851 606	
Débiteurs divers	7 075	3 090	3 985
Charges constatées d'avance	63 731	63 731	
TOTAL	35 231 526	3 773 080	31 458 446
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	11 590 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	585 821		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	566 557	566 557		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	25 450 714	1 985 219	9 692 580	13 772 915
Emprunts et dettes financières divers	1 855 466	1 855 466		
Fournisseurs et comptes rattachés	231 918	231 918		
Personnel et comptes rattachés	77 086	77 086		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82 907	82 907		
Impôts sur les bénéfices	273 388	273 388		
Taxe sur la valeur ajoutée	121 595	121 595		
Autres impôts taxes et assimilés	54 811	54 811		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 000	50 000		
Groupe et associés	1 504 535	1 504 535		
Autres dettes	22 207	22 207		
TOTAL	30 291 183	6 825 688	9 692 580	13 772 915
Emprunts souscrits en cours d'exercice	11 590 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	671 429			

Position des entreprises liées :

- créances rattachées à des participations : 8 467 353 euros
- prêts : 25 229 378 euros
- créances clients et clients douteux : 328 366 euros
- autres créances hors dépréciations (dont créances fiscales et sociales, groupe et associés) : 858 969 euros
- dettes rattachées à des participations : 1 855 466 euros
- dettes fournisseurs : 27 469 euros
- autres dettes (dont dettes fiscales et sociales, groupe et associés) : 1 541 432 euros
- dettes sur immobilisations : 50 000 euros

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.2000	3 075 338			3 075 338

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels et solutions	3 925	100.00
Site internet	21 925	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Concernant les immobilisations corporelles, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	de 2 à 5 ans
Matériel info. et de bureau	Linéaire	de 3 à 5 ans
Installations, agenc. divers	Linéaire	de 4 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	de 4 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	37 693
Autres immobilisations financières	230 199
Créances clients et comptes rattachés	96 434
Autres créances	2 421
Total	366 747

Position des entreprises liées :

- créances clients et comptes rattachés : 94 835 euros
- autres créances : 2 421 euros

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	74 603
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 921
Dettes fiscales et sociales	55 599
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 531
Autres dettes	21 207
Total	335 861

Position des entreprises liées :

- dettes fournisseurs et comptes rattachés : 26 830 euros
- autres dettes : 21 207 euros

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	63 731
Total	63 731

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services à des entreprises liées	1 433 399
Total	1 433 399

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	483 820
	483 820

Les organes de direction sont le président du conseil d'administration/directeur général et les quatre directeurs généraux délégués.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Total	7

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 257 028	1 396 721
Dont entreprises liées	239 609	1 376 993

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	134 168-	
Résultat exceptionnel (hors participation)	67 038-	
Résultat comptable (hors participation)	155 069-	

Le résultat fiscal individuel de la société MOULINVEST est de - 280 754 euros. Il est de - 93 879 euros après neutralisations de l'intégration fiscale, ce qui génère un impôt sur les sociétés nul (il existe simplement un crédit d'impôt compétitivité emploi de 2 112 euros).

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Le gain d'intégration fiscale lié au déficit d'ensemble du groupe intégré s'élève à 46 136 euros. Il fait passer la société MOULINVEST d'un déficit comptable de - 201 206 euros (- 134 168 - 67 038) à un déficit comptable de - 155 069 euros.

Les conventions d'intégration fiscale signées stipulent que chaque filiale intégrée (SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, FRANCE BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE, TECHNICBOIS MOULIN et IMMO BOISSET) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration fiscale. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 63 148 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 450 715
Total	25 450 715

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 10 000 000 € / SOCIETE GENERALE / TR. B
Montant initial de cette garantie : 10 000 000
Montant restant dû en capital : 10 000 000
Date de fin d'échéance de la garantie : 25/05/2025
Nature de la sûreté réelle : Nantiss. titres & fonds de commerce filiales/Cess.
: Dailly prêts intragroupe/Hypothèques s/immobilier

Emprunt du : 4 700 000 € / SOCIETE GENERALE / TR. C
Montant initial de cette garantie : 4 700 000
Montant restant dû en capital : 3 860 714
Date de fin d'échéance de la garantie : 25/05/2025
Nature de la sûreté réelle : Nantiss. titres & fonds de commerce filiales/Cess.
: Dailly prêts intragroupe/hypothèques s/immobilier

Emprunt du : 13 000 000 € / SOCIETE GENERALE / TR. A
Montant initial de cette garantie : 13 000 000
Montant restant dû en capital : 8 290 000
Date de fin d'échéance de la garantie : 25/05/2025
Nature de la sûreté réelle : Nantiss. titres & fonds de commerce filiales/Cess.
: Dailly prêts intragroupe/hypothèques s/immobilier

Emprunt du : 3 300 000 € / SOCIETE GENERALE / TR. D
Montant initial de cette garantie : 3 300 000
Montant restant dû en capital : 3 300 000
Date de fin d'échéance de la garantie : 25/03/2033
Nature de la sûreté réelle : Nantiss. titres & fonds de commerce filiales/Cess.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

: Dailly prêts intragroupe/ hypothèques s/immobilier

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		14 484 850
Caution solidaire : emp. BCME chez SCI VILLE	1 000 000	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez SCI VILLE	479 236	
Caution solidaire : emp.AUXIFIP/OSEO chez MBE	8 900 000	
Caution solidaire : emp. SG chez MBE	83 065	
Caution solidaire : emp. SG chez MBE	142 551	
Caution solidaire : emp. LCL chez MBE	1 305 080	
Caution solidaire : emp. SG chez MOULIN	62 837	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez MOULIN	367 276	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez MOULIN	349 268	
Ligne de caution de bois ARKEA chez MOULIN	1 080 000	
Caution solidaire : emp. LCL-SG chez IM.VILLE	231 153	
Caution : ligne crédit SG chez TECHNICBOIS M	100 000	
Caution solidaire : emp.BNP chez IMMO BOISSET	141 380	
Caution solidaire : emp. SG chez FBI	69 770	
Caution solidaire : emp. BNP chez FBI	78 816	
Caution : c-bail SG / FBI (initial : 387704€)	94 418	
Total (1)		14 484 850
(1) Dont concernant les filiales		14 484 850

suite engagements donnés :

Caution : c-bail CE / FBI 405 000 €

TOTAL ENGAGEMENTS DONNES : 14 889 850 €, concernant entièrement les filiales.

* Concernant l'emprunt de la société MOULIN BOIS ENERGIE auprès d'AUXIFIP et OSEO, la SA MOULINVEST s'est engagée à maintenir sa participation dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE jusqu'au terme du contrat.

La SA MOULINVEST a en outre autorisé l'affectation en nantissement de l'intégralité des actions qu'elle détient dans le capital de la société MOULIN BOIS ENERGIE au profit d'AUXIFIP et OSEO pour l'emprunt contracté auprès de ces organismes par MOULIN BOIS ENERGIE.

Le solde restant au 31/08/2019 sur ce prêt s'élève à 862 411 euros.

* Concernant les crédits-baux de la société MOULIN auprès d'ARKEA et NATIXIS et auprès de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, la Caisse d'Epargne, la Banque Rhône Alpes et la Banque Populaire Rives de Paris, la SA MOULINVEST a souscrit un engagement de paiement des loyers et de poursuite des locations jusqu'au terme des contrats.

* Concernant le prêt senior (4 tranches d'un montant total de 31 000 000 euros) :
L'investissement global, assuré avec le soutien des partenaires bancaires historiques du Groupe, est notamment financé par le biais :
- d'une tranche de dette Euro-PP de 10 millions d'euros émise à taux fixe et remboursable in fine à 7 ans,

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

- et d'un prêt bancaire syndiqué échelonné sur des maturités de 7 et 15 ans pour 21 millions d'euros (incluant un crédit de refinancement de 4,7 millions d'euros).

Ce crédit syndiqué mis en place en 2018 est assorti de ratios prudentiels (« covenants ») et d'engagements financiers tels que définis à l'article 22. « ENGAGEMENTS FINANCIERS » du contrat et basés sur les comptes consolidés du groupe MOULINVEST.

Au 31 août 2019 :

- Le Ratio de Levier, tel que défini à l'Article 22.3 « Définitions Financières » du Contrat, testé tous les semestres, sur une base de 12 mois glissante, s'élève à 3,74 pour un seuil contractuel de 4,8 ; et est à un niveau inférieur à : 4,8 ;

- Le montant global des Investissements Annuels Autorisés réalisés sur l'exercice fiscal 2019 est de 4 593 438 euros (nets d'un produit d'assurance réinvesti de 340 000 €) et est à un niveau supérieur à 2 500 000 euros ; précisons que les Investissements Annuels Autorisés correspondent ici exclusivement aux investissements réalisés sur la période, en marge des investissements du projet Horizon 2020 tels que définis dans le Plan d'Investissement ; ce dépassement s'explique principalement par la décision d'investir dans un système de convoyage automatisé de la matière première (sciure, plaquettes) entre les installations de Scierie Moulin et celles de Moulin Bois Energie (1 603 312 euros en 2019), et la mise en place d'une 3^e équipe d'abattage et débardage en forêt, financée en crédit-bail pour 893 933 euros ;

Le management a adressé à son pool bancaire une demande de dérogation à la clause de respect des investissements additionnels, suite au constat du dépassement sur l'enveloppe d'Investissement Additionnel Autorisé sur 2019. Cette demande, sous la forme d'une demande de rehaussement temporaire du niveau d'investissement additionnel autorisé, est en cours de traitement. A ce stade, si cette situation est susceptible de correspondre à un cas d'exigibilité anticipé du prêt senior (auquel cas, la société pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité), la direction générale de Moulinvest est confiante quant à l'issue favorable de la demande, dans la mesure où le groupe bénéficie du soutien de ses partenaires bancaires et que le ratio de levier est sensiblement inférieur à la limite pour la période 2019 (3,74 pour un seuil maximum de 4,8) ;

Néanmoins, par respect du principe de prudence et dans l'attente d'une validation de la demande de dérogation au seuil annuel autorisé de la part des banques partenaires du pool de financement, l'ensemble de la dette bancaire constatée au 31 août 2019 au titre du contrat de financement senior a fait l'objet, dans le tableau ci-après, d'un reclassement en dettes à échéance moins d'un an. Précisons que les établissements bancaires du pool n'ont, à date, pas effectué de demande visant à rendre la dette immédiatement exigible.

<u>AU 31/08/2019(en K€)</u>	<u>Montant brut</u>	<u>Moins d'un an</u>	<u>1 à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>
Dettes auprès des Ets de crédit	36 980	28 130	5 921	2 929
Emprunts en crédit-bail	5 630	2 475	3 155	0
Emprunts et dettes financières divers	1 005	0	0	1 005
TOTAL	43 615	30 605	9 076	3 934

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

<u>AU 31/08/2019(en K€)</u>	<u>Montant brut</u>	<u>Moins d'un an</u>	<u>1 à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>
Concours bancaires courants	2 939	2 939	0	0
TOTAL	2 939	2 939	0	0

Avec ce reclassement de la dette du contrat de prêt senior à moins d'un an, le taux d'endettement à long terme s'élèverait à 27.79 % (Endettement à long terme plus d'un an - hors crédits baux / Capitaux propres : $8\,850 / 31\,850 = 27.79\%$).

Au niveau de la société MOULINVEST seule, le reclassement à moins d'un an de la dette, dont le montant total s'élève à 25 450 714 euros (cf. état des échéances des créances et des dettes), se présente comme suit :

<u>Etat des dettes (en K€)</u>	<u>Montant brut</u>	<u>A 1 an au plus</u>	<u>De 1 à 5 ans</u>	<u>A plus de 5 ans</u>
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	25 451	25 451	0	0

- Le montant global des sommes perçues au titre de polices d'assurance, visées au paragraphe (A)(2) de l'Article 8.2 et de la Quote-part Réinvestie y afférente pour l'Exercice Social considéré, s'élève à 389 460 euros et a été intégralement maintenu dans la société et utilisé pour remplacer les matériels concernés ;

- Le montant global du Produit Net de Cession et de la Quote-part Réinvestie relativement aux cessions d'Actifs immobilisés visées au paragraphe (A)(4) de l'Article 8.2 pour l'Exercice Social considéré est de 392 920 euros et est inférieur au seuil de la franchise globale par Exercice Social de 500 000 euros. Ce produit correspond à des opérations de cession d'actif courant dans le cadre du renouvellement du parc engin et véhicules des sociétés, ainsi qu'à la cession d'une machine à bois d'occasion dont le groupe n'avait plus l'usage.

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				30 250	30 250
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				22 928	22 928
- exercice				8 100	8 100
Total				31 028	31 028
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				1 350	1 350
Total				1 350	1 350

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite est comptabilisée en provision pour risques et charges.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- méthode retenue : droits proratisés temporis (avec progression des salaires de 1%)
- rotation lente
- taux d'actualisation : 0.42 %
- taux de charges sociales : 46 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées	27 006	17 812	44 818
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	74 450
Total des accroissements	74 450

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MOULINVEST	SA	3 690 406	Z.A. de Ville 43220 DUNIERES

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS FOREZ BOIS ENERGIE	100 000	4 033	100.00	100 000	100 000	3 833		4 033	4 033	
- SARL IMMO BOISSET	10 000	1 341	100.00	10 000	10 000	9 938		21 000	3 475	
- SARL SCIERIE DE SAINTE AGATH	40 000	812 305	100.00	574 000	574 000	290 849		2 463 951	118 628	
- SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	2 550 000	7 863 022	100.00	3 526 000	3 526 000	495 774		20 549 894	949 885	
- SAS SCIERIE MOULIN	2 314 338	2 375 490	100.00	1 776 460	1 776 460	4 346 746		31 293 410	1 934	
- SAS MOULIN BOIS ENERGIE	2 425 000	8 662 385	90.00	2 182 500	2 182 500	1 059 312		17 087 234	1 583 869	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SARL SARL IMMOBILIER DE VILL	10 000	120 172	10.00	1 000	1 000	1 716 392		601 143	37 461	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant		imputé au compte
Produits exceptionnels			
- Solde fournisseur	239		77180000
- Prix cession éléments actifs cédés	8 602		77500200
- Boni sur rachat d'actions	5 626		77830000
Total	14 467		
Charges exceptionnelles			
- Pénalités et amendes	45		67120000
- Franchise assurance	750		67180000
- Divers	146		67180000
- Valeur nette comptable actifs cédés	59 465		67500000
- Mali sur rachat d'actions	21 099		67830000
Total	81 505		

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantages en nature véhicules	30 280
Total	30 280